COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de

TRAMOYES

Département de l'Ain

Le Mardi vingt-six Mai deux mille quinze, à dix-neuf heures trente minutes à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de TRAMOYES, Ain, sous la présidence de Monsieur Henri MERCANTI, Maire.

Date de convocation : 20.05.2015

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19

Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - M GEOFFRAY Jean-François - Mme NOIRAY Valérie - M BRUNET Jacques - Mme FAVROT Ginette - M TOURNY Alain, Adjoints - M LABERT Gérard - M SABATER Patrick - M BONNET René - Mme FILLION Brigitte - Mme CHAIGNEAU Catherine - M GOY André - Mme BELLEMIN Véronique - M DELOCHE Xavier, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : Mme LACHENAL Hélène - M CURSIO Franck - Mme NIQUE Corinne - Mme OZGOZ Seher - Mme MARTIN Isabelle

Etait absent :

Procuration :

A été nommé Secrétaire de Séance : Madame FAVROT Ginette

N° 05.2015

ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame FAVROT Ginette est nommée à l'unanimité Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire soumet pour approbation le compte-rendu du Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 28 Avril 2015.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

* * *

ORDRE DU JOUR :

- **FINANCES**
  - Vote des subventions
  - Prêt portage terrain « Au Magot » / EPFL
  - Autres suivant les besoins

- **APPEL D'OFFRES**
  - Avenant pour l'Etude Diagnostique

POUR INFO ET SUIVI

- **URBANISME**
  - D.I.A - PC - DP

- **ASSAINISSEMENT**
  - Suivi des dossiers en cours

- **AFFAIRES SCOLAIRES / PERISCOLAIRES**
  - Réponse de l'Inspecteur Académique sur les modifications des TAP rentrée scolaire 2015/2016
  - Procédure DSP Périsco - suivi

- **INFORMATIONS GENERALES**
  - @ Jeunes - Proposition nouvelle réunion

- **QUESTIONS DIVERSES**

* * *

FINANCES

Dossier présenté et suivi par ***Jean-François GEOFFRAY***

- **Vote des subventions**

01/ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX DIVERS ORGANISMES, ETABLISSEMENTS ET ASSOCIATIONS/

VU la liste des organismes, Etablissements et Associations demandant une subvention pour l'année 2015 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et suivant l'avis de la Commission des Finances en date du 20 Mai dernier, décide d'octroyer les subventions suivantes :

- Tableau annexé

Le montant total octroyé pour les subventions aux divers organismes, établissements et associations est de 6 955.00 €uros.

Monsieur Xavier DELOCHE s'est abstenu pour le vote de la ligne d'attribution d'une subvention à la SCPA - Sporting Club Porte de l'Ain.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser les paiements au compte 6574 du Budget Communal.

ANNEXE - Délibération N° 01 du 28.04.2015

Associations communales	***4 300.00***
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 000.00
PETANQUE CLUB	300.00
SOU DES ECOLES	800.00
SPORTING CLUB PORTE DE L'AIN	1 500.00
TENNIS	700.00
Associations partenaires	***2 025.00***
ADAPA	90.00
ACADEMIE DE LA DOMBE	90.00
COLLEGE DE LA DOMBES FCPE	620.00
URFOL	845.00
FSE FOYER COLLEGE DE LA DOMBES	280.00
PREVENTION ROUTIERE	100.00
Etablissements scolaires	***450.00***
CECOF CFA	45.00
CHAMBRE DES METIERS BOURG EN BRESSE	225.00
CHAMBRE DES METIERS RHONE	135.00
MFR Montluel Domaine de la Saulsaie	45.00
Associations caritatives	***180.00***
CROIX ROUGE	180.00
TOTAL	**6 955.00**

- **Prêt portage terrain « Au Magot » / EPFL**

02/CONTRAT DE PRET POUR LE FINANCEMENT DU TERRAIN «AU MAGOT » / EPFL/

Mr le Maire rappelle que par délibération du 31 Mars, le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention avec l'EPFL et financerait la moitié de l'acquisition du terrain « Au Magot » et le solde en fraction sur 4 ans. Le Conseil Municipal décidait de rembourser à l'EPF de l'Ain les 4/8ème de la valeur globale du stock, soit la somme de 207 819.81 € et à la date anniversaire (en 2016), la valeur du stock restant due par annuité constantes sur 4 ans.

En fonction de la participation totale de dépenses, le Conseil Municipal a décidé au Budget Primitif de réaliser un Prêt de 170 000 €
Dépenses 2015 : 207 819.81 € / Recettes 2015 : 170 000.00 € + autofinancement de la Commune : 37 819.81 €

Après consultation de trois organismes prêteurs, il propose de retenir la meilleure proposition de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes aux conditions suivantes :

- **Prêt à taux fixe d'un montant de 170 000 €uros.**
- **Durée en année : 20 ans.**
- **Périodicité : Trimestrielle**
- **Taux : 1.810 %**
- **Frais de dossier : 200 €**

Le Conseil Municipal, OUÏ cet exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- **Décide** de retenir la proposition de financement de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes pour un montant d'emprunt à réaliser de 170 000 €uros sur une durée de 20 ans, à échéance trimestrielle et au taux fixe de 1.810 %.
- **Autorise** le Maire à signer le contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de ce financement de travaux.

- **Autres suivant les besoins**

Pas d'autre point

APPEL D'OFFRES

Dossier présenté et suivi par ***Jean-François GEOFFRAY***

- **Avenant pour l'Etude Diagnostique**

03/AVENANT - ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT/

VU la délibération du 30 Septembre 2013 choisissant l'Entreprise IRH pour l'Etude Diagnostique du Réseau d'Assainissement pour un montant de 49 411.00 € HT + 2 405.00 € HT Option soit un total de 51 816.00 € HT - 61 971.94 € TTC.

Comme proposé lors d'un précédent Conseil Municipal, nous avons demandé à IRH un devis pour le contrôle, en période de nappe haute, des arrivées d'eaux dans les regards de branchement d'environ 75 maisons situées dans les 3 secteurs de la Commune qui présentent le plus d'entrées d'eaux parasites, que ce soit en période de nappe haute ou par

temps de pluie. Il s'agit de nous assurer que ces maisons qui possédaient un assainissement autonome ne sont pas raccordées aux égouts via leur tranchée drainante, qui maintenant drainerait leur terrain.

Le montant proposé par l'Entreprise IRH pour ce complément est de 3 430.00 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant avec l'Entreprise IRH pour un montant de 3 430.00 € HT - 4 116.00 € TTC.

POUR INFO ET SUIVI

➢ URBANISME

❖ D.I.A - PC - DP

NOM	PRENOM	N°	ADRESSE	LIBELLE
DIA				
MAGOLA		219	ROUTE DES ECHETS	325 000.00 €
GONGIN	Claude		RUE DU MONT ROZIER	133 000.00 €
PC				
GEOFFRAY	Nicolas		IMPASSE DES DENTINES	Construction Maison Individuelle
DP				
EARL Les Fresnes			Lieu dit Mas "Guillot"	Panneaux photovoltaïques
DEMANGET	Anthony	18	DOMAINE DU GRAND PRE	Modif façade + Ravalement
Succession SEGALINI		527	RUE DU PUITS	Division de terrain

➢ ASSAINISSEMENT

❖ Suivi des dossiers en cours

Les tests au colorant sont réalisés en totalité sauf 4 habitations pour les sorties d'eaux prévus fin Juin.

➢ AFFAIRES SCOLAIRES / PERISCOLAIRES

❖ Réponse de l'Inspecteur Académique sur les modifications des TAP rentrée scolaire 2015/2016

Monsieur l'Inspecteur d'Académie-Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ain - DASEN, a répondu au projet de modifications des heures d'ouvertures et de fermetures de l'école pour la prochaine rentrée. Cette modification n'ayant pas eu le consensus au dernier conseil d'école, celui-ci ne retient pas cette proposition.
Il rappelle que sauf éléments nouveaux, l'organisation du temps scolaire définie par l'arrêté du 3 Mars 2014 (horaires de l'année 2014/2015) resterait en vigueur à la rentrée de 2015.

Le Conseil Municipal reste et confirme sa position sur la mise en place des horaires délibérés en Mars :

Rentrée Scolaire 2015/2016

HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	JOUR	SEMAINE
07:30	1:00	PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE	1.00	5.00
08:30								
08:30	01:45	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	1.75	8.75
10:15								
10:15	00:20	RECREATION	RECREATION	RECREATION	RECREATION	RECREATION	0.33	1.67
10:35								
10:35	00:55	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	0.92	4.58
11:30								
11:30	01:30	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE		PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	1.50	6.00
13:00								
13:00	00:30		APC 30'			APC 30'	0.50	2.00
13:30								
13:30	01:00	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE	ACTIVITES PERISCOLAIRES	1.00	4.00
14:30								
14:30	00:20	RECREATION	RECREATION		RECREATION	ACTIVITES PERISCOLAIRES	0.33	1.33
14:50								
14:50	01:40	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE	ACTIVITES PERISCOLAIRES	1.67	6.67
16:30								
16:30	00:30	PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE		PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE	0.50	2.00
17:00								
17:00	01:45	PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE		PERISCOLAIRE	PERISCOLAIRE	1.75	7.00
18:45								
	11:15	6.00	6.00	3.00	6.00	3.00	11.25	49.00
						Temps scolaire	24.00	

PERISCOLAIRE	14.00	
ACTIVITES PERISCOLAIRES	3.00	17.00
PAUSE MERIDIENNE	7.00	
RECREATION	2.67	
TEMPS SCOLAIRE	21.33	24.00
APC 30'	1.00	
TOTAL	49.00	

❖ Procédure DSP Périsco - suivi

La dernière commission DSP a eu lieu le 19 Mai afin d'avoir des compléments d'info des candidats. La prochaine réunion du Lundi 8 Juin prochain finalisera le dossier avant le prochain conseil de Juin.

➢ QUESTIONS DIVERSES

❖ @ Jeunes - Proposition nouvelle réunion

Une nouvelle réunion des membres du Comité de Travail est prévue le Mercredi 17 Juin prochain.

❖ Projet de Territoire - Mutualisation

Une réunion de travail du Conseil Municipal est prévue le Jeudi 18 Juin.

➢ INFORMATIONS GENERALES

Mme FILLION Brigitte *- Elle demande les dernières informations afin de compléter le Petit Echo distribué en Juin.*

M le Maire *- Il informe qu'une réunion publique aura lieu au 4ème trimestre de cette année pour le FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) spécialisé dans l'épilepsie afin de présenter le projet par ORSAC.*

M DELOCHE Xavier *- Il rappelle qu'il y a très peu de candidats sur le secteur de Tramoyes et qu'il faut travailler en partenariat avec SEMCODA. Faire plus de propagande et donner de meilleures informations et renseignements en Mairie.*

M CURSIO Franck *- Il rappelle la première édition « Fête de la musique » le Dimanche 21 Juin à partir de 19h00.*

*** * ***

FIN DE SEANCE à 21 h 45